



BADMINTON CANADA

Politique de certification des entraîneurs

Pour les tournois de Badminton Canada



Introduction

Depuis ses débuts, Badminton Canada n'a jamais exigé que les entraîneurs soient certifiés afin de s'asseoir près du terrain dans un tournoi. Toutefois, la majorité des associations sportives nationales et provinciales demandent que leurs entraîneurs aient une certaine certification afin d'être sur le terrain de jeu et entraîner leur équipe et leurs athlètes. L'Association canadienne des entraîneurs demande maintenant aux sports qui n'exigent pas de certification de commencer à le faire.

Badminton Canada n'a actuellement aucun système en place qui exige que les entraîneurs soient certifiés pour les tournois nationaux sanctionnés. D'autres athlètes, des amis et même des parents peuvent prendre place sur le terrain de jeu et entraîner un athlète dans n'importe quel tournoi (Championnat canadien, Séries élite...).

Vous trouverez ci-dessous les lignes directrices et les méthodes proposées pour administrer une politique autorisée de certification pour les entraîneurs. Il est important que toutes les provinces et tous les territoires transmettent ces renseignements à leurs membres et commencent à certifier les entraîneurs concernés.

Objectifs

Voici les objectifs pour le développement d'un processus de certification obligatoire pour tous les tournois sanctionnés par Badminton Canada :

- Promouvoir les valeurs et l'importance de devenir un entraîneur certifié pour la génération actuelle/future d'entraîneurs potentiels.
- Promouvoir les valeurs et l'importance de devenir un entraîneur certifié pour la génération actuelle/future d'athlètes.
- Assurer un entraînement de qualité dans les tournois sanctionnés par Badminton Canada.
- Assurer la sécurité et le bien-être des athlètes qui participent aux tournois sanctionnés par Badminton Canada.

Lignes directrices pour la certification

Vous trouverez ci-dessous les lignes directrices pour la certification dans tous les tournois sanctionnés par Badminton Canada. Ces lignes directrices seront mises en place sur une période de deux ans par Badminton Canada et s'appliqueront à tous les entraîneurs des organismes provinciaux et territoriaux qui souhaitent s'asseoir sur le bord du terrain pour les matches de leurs athlètes :

Badminton Canada recommande :	Tournois provinciaux	Niveau 1 certifié
Badminton Canada exige :	Séries élite	Niveau 2 certifié ou Introduction à la compétition une fois complété.
	Championnat canadien	Niveau 2 certifié ou Introduction à la compétition une fois complété.
	Jeux du Canada	Niveau 3 certifié ou Compétition - Développement, une fois complété.
	Entraîneur national	Niveau 4 certifié ou Compétition – Haute performance, une fois complété.

En ce qui a trait aux niveaux de certification des entraîneurs pour les championnats canadiens et pour les Séries élite, la période de mise en application sera la suivante :

- Première année de la mise en application (2010 - 2011) – La certification de niveau 1 sera obligatoire pour tous les tournois sanctionnés par Badminton Canada.
- Deuxième année de la mise en application (2011-2012) – La certification de niveau 2 ou le niveau Compétition – Introduction seront obligatoires pour tous les tournois sanctionnés par Badminton Canada.

Badminton Canada ne peut pas et n'exigera pas l'application de cette politique dans les tournois provinciaux et locaux puisque ce ne sont pas des tournois sanctionnés par Badminton Canada. Toutefois, Badminton Canada recommande à tous les organismes provinciaux et territoriaux d'exiger la certification de niveau 1 dans leurs tournois provinciaux. Cette certification sera bénéfique pour le développement à long terme de leurs athlètes et de leurs entraîneurs.

NOTA : *Il y a une exception à la politique de certification obligatoire. La certification ne sera pas exigée pour entraîner un athlète sur le bord du terrain au cours du Championnat national des maîtres, car ce tournoi est unique en son genre et s'adresse à une clientèle particulière.*

Surveiller la certification

Afin de permettre aux entraîneurs de participer à un tournoi sanctionné par Badminton Canada, les étapes suivantes doivent être réalisées :

- 1- Une option d'inscription sera ajoutée au logiciel Tournament Software pour les entraîneurs pour un tournoi en particulier. S'ils ne sont pas inscrits avant la date limite, ils ne pourront pas entraîner à ce tournoi. Les renseignements à inscrire seront le nom, le numéro de CC et l'adresse.
- 2- Badminton Canada vérifiera ensuite le numéro de CC de tous les entraîneurs inscrits au tournoi et préparera des cartes d'identité qui seront distribuées par le comité organisateur.

Un entraîneur accrédité recevra sa carte avec son titre et devra la porter au cou s'il veut s'asseoir sur le bord du terrain pendant ce tournoi. Ce contrôle peut être effectué facilement par un représentant de Badminton Canada sur place ou par un membre du comité organisateur.

Afin de mettre en application la politique de certification, les vérifications suivantes ont été mises en place pour la saison 2010-2011 et les suivantes :

- 1) Si un entraîneur, un parent ou un athlète qui n'est pas accrédité par Badminton Canada se retrouve sur le terrain, ce dernier se fera expulser du terrain s'il ne peut produire l'accréditation appropriée. Un représentant de Badminton Canada ou la personne responsable du comité organisateur appliquera cette règle.
- 2) L'arbitre du match en question va :
 - a) Demander à l'entraîneur non accrédité de quitter le terrain immédiatement et l'avertir que le refus de coopérer à cette demande se transformera en faute à l'endroit du joueur/de la paire et possiblement à la disqualification du match et du tournoi.
 - b) Commencer le match et donner une faute immédiatement au joueur/à la paire qui est entraînée par un entraîneur non accrédité sur le bord du terrain de jeu.
 - c) Avertir immédiatement le juge-arbitre qui aura le droit de disqualifier la partie fautive du match et du tournoi en vertu du règlement 16.7.2.
- 3) Si le représentant de Badminton Canada ou le responsable du comité organisateur ne remarque pas l'entraîneur non accrédité sur le terrain de jeu, l'arbitre du match ira voir le représentant de Badminton Canada avant le début du match et l'avisera de la situation. Le représentant de Badminton Canada ira ensuite voir l'entraîneur sur le bord du terrain de jeu et lui demandera de quitter sa place.

- 4) Si un match n'est pas arbitré et que le match est en marche, l'entraîneur non autorisé qui est sur le terrain de jeu sera approché et sanctionné après le match en question.

- 5) Un entraîneur, un athlète ou un parent qui tente continuellement d'enfreindre cette politique dans les tournois nationaux recevra des mesures disciplinaires de la part de Badminton Canada, comme une suspension de « x » tournois. Il ou elle sera alors considéré(e) comme un membre qui n'est PAS en bonne et due forme de Badminton Canada et ne pourra plus alors participer aux tournois sanctionnés par Badminton Canada.